



## SUSPICION WOHLFAHRTIA MAGNIFICA

### Document accompagnant les prélèvements de larves

Version 1 – octobre 2019

**Cette fiche doit être renseignée par le vétérinaire OU l'éleveur en cas d'observation de myiase à *Wohlfahrtia magnifica* (Voir précisions au verso).**

Date de prélèvement : .....

#### Elevage

- Nom/prénom ou raison sociale : .....
- Numéro EDE : .....
- Adresse email : .....@..... / Téléphone : .....
- Adresse de l'élevage : .....
- .....
- Signature de l'éleveur acceptant la transmission des résultats à GDS France à des fins de surveillance collective<sup>1</sup> : .....

#### En cas de visite du vétérinaire

- Nom/prénom ou raison sociale : .....
- Numéro ordre : .....
- Adresse email : .....@..... / Téléphone : .....
- Signature du vétérinaire, qui atteste les informations décrites ci-dessous : .....

#### Données sanitaires

- **Commune du lieu de suspicion** : .....
- **Code postal** : .....
- **Espèce(s) atteinte(s)** :  Ovins ;  Bovins ;  Autres – préciser : .....
- **Nombre d'animaux adultes présents sur l'exploitation** : Ovins : ..... ; Bovins : ..... ;  
Autres (préciser pour chaque espèce) : .....
- **Nombre d'animaux atteints** : Ovins : ..... ; Bovins : ..... ;  
Autres (préciser le nombre d'animaux concernés pour chaque espèce) : .....
- **Zones corporelles infestées (cocher les cases)** :

	Espace interdigité	Fente vulvaire	Conduit auditif	Ombilic	Prépuce	Boucles auriculaires	Autre : .....	Autre : .....
Ovins								
Bovins								
Autre espèce : .....								
Autre espèce : .....								
Autre espèce : .....								

**Commentaire** : .....

.....

<sup>1</sup> GDS France s'engage à réaliser un traitement anonymisé des données



✓ **Dans quel cas renseigner le DAP et réaliser des prélèvements ?**

La suspicion d'infestation par des larves (myiase) de la mouche *Wohlfahrtia magnifica* (wm) se base sur la présence de larve(s) blanche(s) à l'intérieur d'un orifice (vulve, prépuce, conduit auriculaire...) et/ou de l'espace interdigité et/ou d'une plaie **ET** qui résistent à leur retrait. Cependant la mouche *Lucilia sericata* engendre une myiase similaire qu'il est uniquement possible de différencier après une diagnose de laboratoire.

Le document accompagnant les prélèvements (DAP), c'est-à-dire les larves, permet de recueillir les données sanitaires permettant de caractériser les cas. Il est donc nécessaire de le remplir à chaque suspicion.

Il est nécessaire de **contacter son GDS** car deux situations peuvent se présenter pour confirmer la suspicion :

- La commune du lieu de suspicion n'a pas encore eu de cas => **confirmation par diagnose de laboratoire nécessaire**
- La commune du lieu de suspicion a déjà eu un élevage atteint de wm (avec confirmation de laboratoire) => la suspicion du vétérinaire peut suffire pour considérer l'élevage atteint **mais il est tout de même fortement recommandé de privilégier un prélèvement de larves pour réaliser une diagnose de laboratoire (éviter les cas faussement positifs)**

⇒ **Dans les deux cas, il est nécessaire que le DAP soit entièrement rempli**

**Les prélèvements peuvent être effectués par l'éleveur ou le vétérinaire :**

✓ **Réalisation des prélèvements** (source GDS 87)

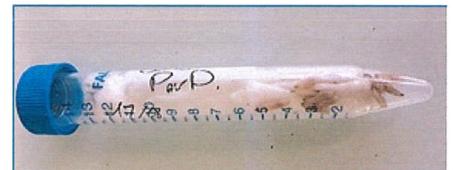
- ⇒ Prélever les larves directement sur la lésion ou les lésions avec une pince (si plusieurs sites lésionnels, prélever à plusieurs endroits et sur plusieurs animaux)
- ⇒ **Mettre ces larves dans le même pot (plusieurs pots si trop de larves pour un seul)**



Crédit photo : GDS 87

✓ **Conditionnement et conservation des échantillons** (source GDS 87)

- ⇒ Conditionner les larves dans un pot étanche dans lequel sera inséré un tissu humidifié (sopalin, kleenex) permettant d'allonger la durée de survie des larves ;
- ⇒ Stocker les prélèvements à 4°C.



Crédit photo : GDS 87

✓ **Expédition des échantillons** (source GDS 87)

La diagnose de laboratoire retenue par GDS France se base sur l'observation de trois critères. Aussi, à ce jour, seul le GDS de la Haute-Vienne (GDS 87) est connu comme réalisant ce type de diagnose. Les échantillons sont donc à envoyer à :

C.D.A.A.S  
A l'attention de Aurore Raffier ou Julien Bonnet  
13, rue Auguste Comte  
CS 90092  
87070 Limoge

**Contact**  
Aurore Raffier ou Julien Bonnet : 05.55.04.64.00  
[afremont@mrsa-limousin.fr](mailto:afremont@mrsa-limousin.fr)  
ou [cdaas@mrsa-limousin.fr](mailto:cdaas@mrsa-limousin.fr)